





INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

02 47 65 61 63

contact@charbonneau-chauffage.com www.charbonneau-chauffage.com

RD 910, La Poste de Beauvais 37800 DRACHÉ

Nos Joies et nos Peines

CARNET ROSE

SENTOU Eléonore 21 janvier

CARNET BLEU

CHANCEREL William 5 avril
STEINER Lucas 22 août

ROUCHER FLOTTÉ Lyzandro 27 septembre

MARIAGE

BESNAULT Raphaël et TOURNEUR Emmanuel

DÉCÈS

ARNAULT Gaëtan 3 janvier **NABINEAU Charles** 14 janvier **TOSTAIN Madeleine** 31 janvier **BOULOIZEAU Léontine** 19 février **BERNARD Béatrice** 12 mars **MARTIN** Isabelle 2 avril CHANCERELLE Dominique 14 mai **BOURGOING** Gisèle 23 août **GIRARD Paul** 31 octobre **GAUDREAU Colette** 13 novembre

SOMMAIRE

•	NOS JOIES ET NOS PEINES 2
•	LE MOT DU MAIRE
_A	VIE ASSOCIATIVE
•	LOISIRS ANIMATIONS DE MAILLÉ (LAM) 4
	MAILLÉ À LIVRE OUVERT
	BELLE TABLE
	ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLÉ (ACCM) 6
	ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE MAILLÉ
	ANCIENS COMBATTANTS DE MAILLÉ ACPG - CATM
	ASSOCIATION FONCIÈRE DE MAILLÉ
	FOOTBALL CLUB SAINTE-MAURE-MAILLÉ (FCS2M)
	TOOTS LEE GEOD OF MITTE INVIONE INVIDEE (1 GOZIN)
_A	VIE COMMUNALE
•	CÉRÉMONIE DES VOEUX
•	MARCHE GOURMANDE
	CENTENAIRE DE LA FLAMME
•	MAILLÉ EN FÊTE
•	FÊTE DES MÈRES
•	PARRAINAGE ARBRES FRUITIERS
•	LABEL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
•	PANIER DE BASKET
•	TARIFS COMMUNAUX 2024
•	AMÉNAGEMENT DE L'ETANG
	APRÈS-MIDI RICHE EN VERVE ET EN COULEUR 14
	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE14
	CÉRÉMONIE DU MASSACRE DU 25 AOÛT 1944
	QUAND LES BÉNÉVOLES S'ACTIVENT POUR LEUR COMMUNE . 15
•	LE REPAS DE NOS AINÉS
•	EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
•	SYNDICAT DE RIVIÈRES - VAL DE VIENNE
	RUSTINE - COMICE AGRICOLE - LE PRESSOIR
	TRAVAUX COMMUNAUX
	VIE COOLAIDE
	VIE SCOLAIRE
	SYNDICAT DES ECOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE (SIEPVV) 22
	LE MOT DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ - APE
•	COLLÈGE PATRICK BAUDRY
A	VIE PRATIQUE
•	SMICTOM
•	RELAIS EMPLOI
•	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEL) 26
•	QUELQUES ADRESSES INCONTOURNABLES27

LE MOT DU MAIRE





Mesdames, Messieurs,

Juste quelques mots afin de résumer ce qui a été réalisé sur notre commune en deux mille vingt-trois. Tout d'abord, en début d'année, en une seule action a été effectuée la sécurisation en associant végétalisation, participation et la construction des palox.

- Sécurisation : idée principale de retenir les palox et le principe de chicanes afin de ralentir le flux des véhicules traversant le bourg;
- Végétalisation : l'apport de fleurs et plantes à ces palox a été un point de départ au fleurissement de la commune;
- Participation : ce travail réalisé par des bénévoles a été une réussite tant dans l'esprit que dans la convivialité.

Deux radars pédagogiques vont être posés prochainement.

Les travaux de sécurisation sont terminés, seul l'aménagement du rond-point aux croisements des deux départementales RD91 et RD158 à l'entrée Est du bourg reste à réaliser.

Des travaux de rénovation du square ont été entrepris et devraient être bientôt terminés.

L'aménagement de trottoirs a été réalisé à l'entrée de la rue du Sémaphore.

Un linéaire d'environ 400 mètres de revêtement a été effectué, route de Noyers (VC12).

D'importants travaux de mise aux normes, de remplacements de pompes, d'installation de débitmètre ont été faits dans le cadre de l'assainissement.

Divers aménagements de bancs, de poubelles ...etc. ont été mis en place, d'autres le seront bientôt.

Le fleurissement a été réalisé dans divers endroits (là aussi avec l'aide de bénévoles) et embellit notre petit village. Petite récompense au concours départemental des villages fleuris : deux pétales !

Nous irons chercher les trois autres pétales afin d'obtenir la première fleur l'année prochaine.

Un panier de basket a été implanté dans le terrain de tennis et répond à l'une des demandes des jeunes qui s'étaient réunis cet été avec la municipalité.

Bon nombre de manifestations ont été organisées par les associations durant l'année (chasse aux œufs, concert de corne de chasse, balade-poèmes-chants, rencontre entre les habitants, concert, brocante, conférences, marché de noël ...etc., un grand merci aux organisateurs.

Petite nouveauté cette année, la venue de notre petite « Rustine » en la présence de Maëva et de son bistrot ambulant. Installée au 9, Rue du 25 août, au fond du jardin, elle a rayonné tout l'été. Ce sont 50 à 60 personnes en moyenne qui se sont réunies là-bas tous les vendredis soir créant convivialité et lien. Quelques animations ont également eu lieu ces vendredis pour le bonheur de tous.

La revitalisation du centre bourg passe par la création d'un multiservices. Après une période d'observation, celui-ci est remis à l'étude.

La construction d'habitations à Maillé est insuffisante puisqu'en moyenne depuis le début du mandat, une seule construction voit le jour chaque année. Je salue les propriétaires de cette dernière construction qui, après moult soucis, vont enfin pouvoir vivre en 2024 à Maillé.

Et puis, à Maillé, on se souvient ! Outre les dates commémoratives des armistices du 8 mai et du 11 novembre, deux belles commémorations ont eu lieu en 2023 :

- L'apport de la flamme du soldat inconnu;
- La commémoration du massacre du 25 août 1944.

Merci à tous les participants.

Je remercie les conseillers municipaux, les agents communaux pour leur engagement au sein de notre commune.

Je félicite encore une fois tous les bénévoles, qu'ils soient du milieu associatif ou autre, pour leur précieuse activité.

Merci à celles et ceux qui, par leur civisme, apportent tant!

J'en termine en vous invitant toutes et tous à la cérémonie des vœux le samedi 13 janvier 2024 à 11 heures à la mairie. Je compte sur votre présence pour partager ensemble ce premier rendez-vous de l'année 2024.

Je vous souhaite une belle année 2024!

JEAN-JACQUES ROY
MAIRE DE MAILLÉ





LOISIRS ANIMATIONS DE MAILLÉ

Nous venons rapidement vous faire un bilan de nos activités de fin d'année 2022 et de l'année 2023.

→ Loto du 26 novembre 2022

Notre loto s'est bien déroulé sauf que le nombre de participants a diminué par rapport aux années précédentes. Nous avons pu malgré tout faire un don aux 3 écoles du regroupement, aux sauveteurs en mer et au Téléthon. Merci à tous les participants.

→ Spectacle & goûter du 11 décembre 2022

Cette année nous avons offert un spectacle gratuit à tous les enfants de Maillé ainsi qu'à tous les habitants de Maillé « Le chat saxo ». Les enfants ont eu la surprise à la fin de ce spectacle de voir le père noël leur apporter un sachet de friandises, nous avons offert un goûter à tous les enfants et le verre de l'amitié à toutes les personnes présentes. Cette année nous n'avons pas renouvelé cette manifestation vu le peu de participants, 18 enfants seulement étaient présents.

→ La balade à pied ou à vélo du 26 mars 2023



Malheureusement notre balade n'a pas eu beaucoup de succès cette année. La météo avait annoncé de la pluie que nous n'avons pas eue. Seule une poignée de courageux sont venus. Merci à eux.

→ La sortie Cabaret «Le rêve Bleu » du 11 juin 2023

Cette sortie s'est très bien déroulée, nous en avons pris plein les yeux. Entre paillettes, chansons d'autrefois ou actuelles, magie et mentalisme, c'était formidable!

DATES À RETENIR POUR 2024

Dimanche 28 janvier - 11h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 14 avril BALADE À PIED OU À VÉLO

Samedi 15 juin SORTIE À LA FERME - THÉÂTRE DE BELLEVUE

ineatre de Bellevo

Samedi 13 juillet

FÊTE NATIONALE

Fête de rencontre, d'échange,

des habitants et voisins

Dimanche 13 octobre **BROCANTE**

Dimanche 24 novembre **SURPRISE**

→ Maillé en fête le 24 et 25 juin 2023

Comme l'année dernière, nous avons tenu notre stand de crêpes et barbe à papa. Cette année nous avons également offert à chaque enfant présent, qui le souhaitait, la possibilité de fabriquer son propre bracelet Brésilien. Tous les participants sont repartis contents avec leur bracelet.

→ Fête nationale, rencontre des habitants et voisins

La fête nationale, rencontre des habitants, des voisins et amis de Maillé et d'ailleurs s'est bien déroulée. Le pot de l'amitié, en toute convivialité, a permis aux personnes présentes, aux nouveaux habitants et aux futurs habitants, d'échanger et de partager des moments conviviaux. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe « Country West 37 » qui nous a fait des démonstrations, nous pouvions danser avec eux, tous étaient ravis. Cette soirée s'est clôturée par la retraite aux flambeaux, suivie d'un très beau feu d'artifice offert par notre commune.

→ La brocante du 8 octobre 2023

Notre brocante a été un succès avec un temps magnifique, 150 emplacements ont été retenus. Nous avons gracieusement offert les deux emplacements à la bibliothèque de Maillé. Tous les exposants, acheteurs et visiteurs étaient ravis de leur journée. La Brigade des sapeurs-pompiers de la Celle-St-Avant comme l'année dernière est venue effectuer des démonstrations de manœuvres et gestes de 1ers secours avec beaucoup de spectateurs, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Malheureusement cette année les manèges et la pêche aux canards n'ont pas pu être là faute de Covid. L'information nous est parvenue le samedi soir. Toute l'équipe de Loisirs Animations de Maillé tient à s'excuser auprès de tous les enfants.

Tous les membres de Loisirs Animations de Maillé vous espèrent nombreux lors des activités proposées et vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour 2024.

LES MEMBRES DU LAM







Maillé à fivre Ouvert

2023 se termine, il est temps de dresser le bilan de cette année pour la bibliothèque «Maillé à Livre Ouvert».

L'année a débuté avec notre assemblée générale et l'arrivée de notre nouveau président Sébastien Ferrer qui succède à Nathalie Nguba. Nous la remercions pour toute l'énergie positive qu'elle a apportée ces dernières années et sommes certains qu'elle continuera à s'investir pour la bibliothèque. De nouveaux bénévoles se sont proposés, grâce à eux les permanences sont assurées, merci!

Les animations de la bibliothèque

Courant mars, tous les matins un ou deux poèmes ont été lus dans chaque classe de Maillé pendant une semaine à l'occasion du Printemps des Poètes.

En avril, après un atelier marque-page « poisson d'avril », une cinquantaine d'enfants sont partis à la recherche de bouchons colorés lors de notre traditionnelle « chasse aux œufs » le 8. Cela a aussi été l'occasion de donner le goût de la lecture aux enfants grâce à la lecture d'albums et de Kamishibaï! Sans oublier le verre de l'amitié pour tous.

Le 13 mai, le spectacle «Fables à table» a rassemblé une quarantaine de spectateurs. Petits et grands ont pu découvrir ou redécouvrir les textes de Jean de La Fontaine mis en scène par deux comédiennes. Ce spectacle a été en partie financé par le Conseil Départemental que nous remercions.

En juillet pour « Maillé en fête », la bibliothèque a proposé des lectures mais peu d'enfants ont répondu présents...

Tout au long de l'année, les membres de la bibliothèque ont rangé, trié, mis de côté les ouvrages trop anciens. Ce « désherbage » vous a été proposé à la vente lors de la brocante du LAM le 8 octobre. Merci à tous ceux qui sont venus parler littérature et acheter quelques livres ainsi qu'au LAM pour la mise à disposition gracieuse de l'emplacement! Nous renouvellerons sans doute en 2024!

Au moment où nous écrivons cet article, nous espérons vous croiser lors du marché de Noël de Maillé.

Les accueils lectures

Rappel des permanences :

- → le vendredi de 16h à 18h
- → le samedi de 10h à 12h

Notre «bébébouquine», organisé par Christine se poursuit avec succès. Tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois, elle accueille une dizaine d'enfants de moins de 3 ans pour des lectures. Lire des livres aux enfants dès le plus jeune âge permet de développer leur langage, leur imagination et leurs connaissances!

Comme chaque année, nos bénévoles accueillent deux jeudis par mois les enfants de l'école de Maillé afin d'organiser un prêt de livres et des lectures. Merci à Claudette, Françoise, Monique et Christine de rendre cela possible!

Les projets

En lien avec la Communauté de Communes, nous avons organisé le prix « Polars en Touraine Val de Vienne ». Des lecteurs volontaires ont constitué les membres du jury intercommunautaire et voté pour leur livre préféré parmi une sélection de cinq ouvrages. La Muse Rouge de Véronique de

Haas a gagné le prix cette année. Une nouvelle sélection est choisie pour 2024. Amis lecteurs, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer au vote!

Sébastien, Christine, Françoise, Jocelyne, Monique, Anne-Lise, Elodie, Claudette, Christiane et Nathalie vous souhaitent à tous une très bonne année à venir!

Et si pour 2024, on prenait le temps de lire?

«Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois» disait Pierre Dumayet. En ces temps difficiles, la lecture nous permet de nous ouvrir l'esprit, nous ouvrir aux autres cultures et nous ouvrir à l'autre pour essayer de vivre en harmonie les uns avec les autres!













Notre association, comme vous le savez déjà, nous permet de louer de la vaisselle et des tentes de réception à des prix très attractifs dans le but de rendre service à tous. (Habitants de Maillé ou extérieurs). N'hésitez pas à en parler autour vous.

Cette année les locations de vaisselle et de tentes de réception ont très bien fonctionné. Nous remercions les associations extérieures ainsi que les particuliers qui nous font confiance et qui nous sont fidèles. Nous avons également aidé notre municipalité, la Maison du Souvenir et les parents d'élèves. L'association Belle Table a participé à « Maillé en Fête » le 24 et 25 juin comme chaque année.

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter, nos bénévoles seront là pour vous aider.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes et vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour 2024.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MAILLÉ



avons organisé dans l'église de Maillé le 24 mars 2023 : avec plus de 200 spectateurs les sonneurs « Les Echos de Fontiville » ont enchanté l'assistance avec un programme instrumental et deux propositions chantées.

L'association a pris part à différentes manifestations sur la commune:

- → MAILLE en fête les 24 et 25 juin 2023;
- → BROCANTE le 8 octobre 2023 :
- → MARCHÉ DE NOËL 9 décembre 2023.

Merci aux sociétaires qui donnent beaucoup de leur temps pour le bon déroulement de ces manifestations.

Le jour des battues aux grands gibiers, des signalisations sont installées le long des routes.

L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 17 septembre 2023, la fermeture aura lieu le 29 février 2024 et le 31 mars 2024 pour les battues aux renards et sangliers.

L'association compte 25 sociétaires. Comme l'an passé nous avons l'autorisation de prélever 10 lièvres et 13 chevreuils. Il sera lâché 175 faisans et 150 perdrix.

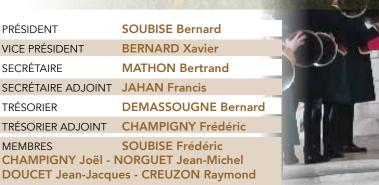
Un retour sur le concert de trompes de chasse que nous

Assemblée Générale des chasseurs **VENDREDI 23 FÉVRIER 2024 à 18 h 30** à la Salle Associative

Meilleurs vœux à tous pour 2024.

PRÉSIDENT SOUBISE Bernard VICE PRÉSIDENT **BERNARD** Xavier **SECRÉTAIRE MATHON** Bertrand SECRÉTAIRE ADJOINT JAHAN Francis **TRÉSORIER DEMASSOUGNE** Bernard TRÉSORIER ADJOINT **CHAMPIGNY Frédéric SOUBISE Frédéric MEMBRES**

CHAMPIGNY Joël - NORGUET Jean-Michel









En 2023, la Maison du Souvenir a poursuivi sa programmation axée sur les croyances, la radicalité et la violence. En mai, nous avons eu l'immense honneur d'accueillir Jacques Semelin, historien, venu évoquer les mécanismes et processus pouvant amener à des violences de masse.

Quelques semaines plus tard, nous avons reçu Thomas Huchon, journaliste et réalisateur, venu informer sur le danger que font peser les fake-news sur notre démocratie, ainsi que la responsabilité des plates-formes dans leur diffusion. Cette conférence est venue clôturer ce cycle ancré dans des questionnements plus que d'actualité.

L'année a aussi été marquée par une conférence de Raymond Kervorkian au cours de laquelle il a fait le point sur le conflit actuel entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

En parallèle de cette programmation, la Maison du Souvenir a accueilli un nombre record d'établissements scolaires, dont la provenance est de plus en plus lointaine : Sables d'Olonnes (85), Saintes (17), Mauléon-Licharre (64), Chaumont (52). Nous sommes fiers de constater que, chaque année, la structure étend son rayon d'action et contribue à faire mieux connaître et reconnaître le drame de Maillé.

L'année prochaine marquera le 80e anniversaire du massacre. La Maison du Souvenir proposera une exposition consacrée aux massacres perpétrés en Europe de l'ouest à l'été 1944 par les troupes allemandes afin de réfuter de nombreux préjugés sur ces violences. Nous allons aussi prochainement aménager le jardin de la Maison du Souvenir afin d'y proposer des expositions extérieures.

Nous vous rappelons que la Maison du Souvenir est gratuite pour tous les habitants de Maillé, et que vous pouvez vous abonner à notre newsletter ou à notre page Facebook afin d'être informés de nos prochaines actualités.









Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s bénévoles, cher(e)s habitant(e)s de Maillé,

Une année se termine, une nouvelle commence!

Permettez-moi, au nom de l'association des anciens combattants de Maillé, de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.

Que cette nouvelle année soit, pour vous et ceux qui vous sont chers, synonyme de bonne santé, de bonheur, de joie.

Je profite alors de l'occasion qui m'est offerte pour remercier les membres du bureau, Lilian MOREAU et Pascale SAULNIER pour leur engagement sans faille. J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux qui, bénévolement et souvent dans l'ombre, honorent de leur présence et relèvent le ton solennel des nombreuses cérémonies auxquelles ils participent. Vous tous, êtes les ambassadeurs qui participez au rayonnement de notre association ; sans vous, il aurait été difficile de mener à bien les actions collectives que nous avons portées.

Je souhaite ainsi rappeler qu'en 2023, l'ensemble des membres du bureau a été renouvelé.

Les anciens combattants de Maillé

ACPG - CATM

Plusieurs grands rendez-vous ont également ponctué nos actions, à savoir :

- L'accueil de la fédération nationale des combattants volontaires (FNCV) en présence de Mme Fabienne COLBOC, députée d'Indre-et-Loire, dans le cadre du centenaire du ravivage de la flamme de la Nation où près de 50 drapeaux étaient rassemblés ;
- En point d'orgue, le repas des anciens combattants organisé lors des commémorations du 8 Mai et qui a rencontré un franc succès avec une participation inattendue : 82 convives et la présence des maires de Maillé, Antogny-le-Tillac et Nouâtre ;
- Tout au long de l'année, en partenariat avec la « Maison du Souvenir », l'accompagnement des jeunes volontaires du Service National Universel (SNU) lors des dépôts de gerbes au monument du 25 Août ;
- A noter enfin, la participation des porte-drapeaux aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre organisées à Maillé et dans les communes rattachées à la section, ainsi qu'à la 79e commémoration du massacre du 25 août 1944 à Maillé.

Tous ces moments n'ont été rendus possibles que grâce à votre présence et à celle des maillaciennes et maillaciens.

Pour l'année à venir, j'espère que notre Association et nos activités vous apporteront toute la satisfaction recherchée et que nous resterons liés, de nombreuses années encore, par nos passions communes « Solidarité et Devoir de Mémoire ».

Notre Association va bien grâce à vous. Belle année 2024!

Association Foncière de Maillé

L'association foncière a pour vocation l'entretien de l'ensemble des fossés de sa propriété, dans l'objectif de garantir un bon écoulement des eaux de ruissellement.

Son fonctionnement est garanti par une représentation des propriétaires du foncier agricole de la commune: le président Sébastien PROUTEAU, le vice-président Xavier BERNARD, son secrétaire Francis JAHAN et ses membres du bureau Marcel CREUZON, Jean-Michel GATILLON et Didier SOULAS. L'activité du bureau porte sur la gestion financière de l'association et sur l'organisation des travaux et entretiens.

La gestion administrative est assurée par une mise à disposition du secrétariat de la mairie.

Son budget est exclusivement abondé par la redevance payée par les propriétaires de terres agricoles. La tarification de la taxe est basée sur une évolution des charges d'entretien.

Durant l'année 2023, il a été réalisé par une entreprise spécialisée, un broyage complet de l'ensemble des fossés propriété de l'association, soit un linéaire de plus de 6 km.







FCS2M saison 2023-2024

Le FCS2M compte à ce jour 171 licenciés. Nous constatons une légère augmentation par rapport à la saison dernière (164 licences). Il nous reste encore quelques licences à valider. L'augmentation se constate principalement sur les enfants de 7 à 11 ans. Il nous manque toujours des séniors pour atteindre notre objectif d'une seconde équipe. L'encadrement reste stable. Nous accueillons cette année un jeune en service civique pour 8 mois : Nathan ALBERT qui va nous accompagner sur les entraînements jeunes, dans la communication et sur le Programme Fédéral Educatif.

L'année dernière, nous avons :

- participé à l'opération Octobre Rose en organisant une randonnée et en reversant une partie des bénéfices de nos buvettes d'Octobre à la lutte contre le cancer du sein
- formé 10 éducateurs, dirigeants et joueurs aux Gestes qui sauvent avec l'aide du District et de Groupama
- formé Nathan et Antoine sur le module U7/U9

Les enfants sont toujours encadrés par Kévin BARON et Guillaume FRIDI. Nos féminines sont gérées par Dominique LIENARD et nos séniors par Kévin BARON et Anthony ROSIER. Nathan apportera son aide en tant que service civique.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre notre page Facebook et Instagram.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

Le Bureau du FCS2M

Pour cette nouvelle saison, nous redémarrons avec :

- → 1 équipe séniors qui évolue en 3° division et joue à Sainte-Maure-de-Touraine
- → 1 équipe féminine sénior qui joue à Maillé
- → 1 équipe U18 évoluant en élite et jouant à Sainte-Maure
- → 2 équipes U15 dont 1 en entente avec Descartes. La première évolue à Sainte-Maure et la seconde à Maillé
- → 2 équipes U13, qui évoluent au même niveau dont 1 joue à Sainte-Maure et la 2^{nde} à Maillé
- → 1 équipe U11 qui joue à Ste-Maure-de-Touraine
- 3 équipes U9
- 2 équipes U7



Manifestations 2024

LOTO (date à définir) à Sainte-Maure-de-Touraine

31/03 LOTO à Maillé

08/05 TOURNOI U15 (à confirmer)

10/06 au 14/06 TOURNOI INTER-ENTREPRISES

Nos coordonnées:

07.57.44.63.71

551126@lcfoot.fr

FC Sainte Maure Maillé - FCS2M fcs2m











Le 14 janvier 2023 fût la première cérémonie des vœux de notre nouveau maire Jean-Jacques ROY. Ce fût l'occasion de revenir sur les aménagements et travaux réalisés depuis 2020 et d'échanger sur les travaux à réaliser en 2023.

Le pot de l'amitié vînt clôturer cette matinée après que Monsieur Le Maire ait adressé ses meilleurs vœux pour 2023.





Pour le centenaire de la flamme sous l'Arc de Triomphe, le 23 avril 2023 plusieurs jeunes de Maillé ont fait un relais avec la flamme de la stèle sur la RD91 jusqu'à la Maison du Souvenir. La cérémonie dans le square a réuni les élus locaux, les élus des communes avoisinantes, les représentants de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires et de l'ACPG-CATM, les porte-drapeaux, les cent jeunes engagés au sein du Service National Universel (SNU) de passage à la Maison du Souvenir et les jeunes de Maillé et leur famille.

Un cortège est allé jusqu'au cimetière pour déposer la flamme au pied du mémorial.

Une bien belle manifestation initiée par La Fédération Nationale des Combattants Volontaires.



MARCHE GOURMANDE



Notre commune a été retenue samedi 16 septembre 2023 pour une marche gourmande au profit de l'Association « Petits Princes ».

Cette manifestation a réuni 137 marcheurs dans un ambiance conviviale.

Avec ses deux parcours de 11 et 17 kms empruntant des voies publiques et privées, trois haltes gourmandes permettaient de se ressourcer.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous de cette agréable journée.

Merci aux collaborateurs, élus de Groupama et aux bénévoles pour cette belle organisation.





Le 24 et 25 juin, Maillé a accueilli sa traditionnelle fête communale. A cette occasion, plusieurs animations étaient au programme.

Dès le samedi matin et pour le plaisir de tous, petits et grands pêcheurs ont pu se retrouver autour de l'étang. En fin de matinée et après la pesée des poissons, des récompenses ont été distribuées aux pêcheurs.

L'après-midi, les boulistes ont pu participer à l'incontournable concours de pétanque et les plus jeunes ont pu être accueilli par les membres de la bibliothèque « Maillé à livre Ouvert » autour de lectures et de chants.

Tout au long de la journée, le public avait la possibilité de se restaurer au stand de l'ACCM (Association Communale de Chasse de Maillé) et du LAM (Loisirs Animations de Maillé).

La 1^{re} journée des festivités s'est terminée en musique avec un concert du groupe Delyss et ses reprises Pop Rock de plusieurs générations. Les spectateurs ont pu danser et chanter jusqu'à la nuit....

Le 25 juin, il fallait être matinal pour la randonnée pédestre ! Mais quel plaisir de découvrir notre belle campagne. Tout au long du parcours, les marcheurs ont pu faire quelques haltes afin de lire des écrits, poèmes sur la nature. Une petite pause gourmande était aussi prévue pour régaler nos papilles!

Pour le déjeuner dominical, une paëlla a été préparée par Al Traiteur et nous remercions l'ensemble des personnes qui ont aidé pour le service. Les enfants ont pu jouer au chamboule-tout, aux structures de l'aire de jeux de l'étang. Cet après-midi ensoleillé, agréable et convivial s'est terminé par le tirage d'une tombola riche en lots.

Nous remercions toutes les associations communales, les bénévoles qui ont œuvré en amont et tout le week-end pour que cette fête soit une réussite! N'oublions pas non plus, tous nos sponsors qui ont offert une multitude de lots pour la tombola.

Nous vous espérons nombreux l'année prochaine!

La date de «Maillé en Fête 2024» reste à définir et vous sera communiquée dès que possible via PanneauPocket ou Infos Maillé.







FÊTE DES MÈRES

Le 3 juin 2023 au 9, rue du 25 Août





PARRAINAGE ARBRES FRUITIERS

Le traditionnel rendez-vous, depuis trois ans, des nouveaux nés sur la commune pour le parrainage d'un arbre à leur nom est toujours très apprécié des familles. En 2023, ce sont les deux naissances de 2022 qui se sont vues attribuer un arbre fruitier à leur nom.



Installation panier de basket à l'étang





Label des Villes et Villages Fleuris

Maillé a participé au «Label des villes et villages fleuris». Lors de la cérémonie de remise des prix en novembre, il a été décerné 2 pétales à notre village pour le niveau 2 atteint.

Merci aux habitants qui sont les acteurs de l'embellissement de notre commune.



SALLE DES FÊTES COMMUNE HORS COMMUNE 01/05 au 30/09 01/10 au 30/04 01/05 au 30/09 01/10 au 30/04 **PARTICULIERS** 205,00 € 250,00 € 156,00 € 200,00 € • 1 Journée SAL 355,00 € 450,00 € · Week-end 254,00 € 350,00 € 96,50 € 110,00€ ш Repas des scolaires GRANDE · Vin d'honneur 49,00 € 65,00 € 56,00 € 70,00 € 350,00 € **ASSOCIATIONS hors commune** 295,00 € • CHÈQUE DE CAUTION 500,00€ 500,00 € 500,00€ 500,00 € ш **PARTICULIERS** 94,00 € 115,00€ 107,00 € 130,00 € • 1 journée SAI · Week-end 142,00 € 185,00€ 203,00 € 250,00 € 54,00 € 70,00 € 世 51,00€ 67,00 € • 1/2 journée 51,00€ 60,00€ · Scolaires (pique-nique midi) PET 108,00€ 150,00 € **ASSOCIATIONS** hors commune 500,00 € 500,00 € CHÈQUE DE CAUTION 500,00 € 500,00 € **SALLE ASSOCIATIVE RÉUNIONS PRIVÉES** 44,00 € 70,00€ (journée et demi-journée)

La distribution des sacs jaunes est faite à l'agence postale communale, début janvier et début juillet

JANVIER	Dimanche 28 Samedi 13	AG du L.A.M (Loisirs, Animations de Maillé) à 11 h00 VOEUX à 11 h00 à la Mairie			
FÉVRIER	Vendredi 23	AG de l'Association de Chasse (ACCM) à 18h30 Salle Associative			
MARS	Dimanche 31	Loto du FCS2M à Maillé			
AVRIL	Dimanche 14	Balade à pied ou à vélo du L.A.M			
MAI	Mercredi 8 Mercredi 8 Dimanche 26	Cérémonie de l'Armistice 1945, défilé et vin d'honneu Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Ma Fêtes des mères			
	Diffiditione 20	Total des meres			
JUIN	Samedi 15 Samedi 29	Sortie du LAM à la ferme Théatre de Bellevue Fête des écoles			
	Date à définir	Manifestation «Maillé en Fête»			
JUILLET	Samedi 13	LAM : Fête nationale, fête des habitants, fête des voisins, des amis Feu d'artifice offert par la commune			
AOUT	Dimanche 25	Cérémonie commémorative du massacre du 25 août 1944			
OCTOBRE	Dimanche 13	Brocante du LAM			
NOVEMBRE	Lundi 11 Dimanche 24	Cérémonie de l'Armistice 1918 - Repas des aînés Surprise du LAM			

A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

PÊCHE

CARTE À LA JOURNÉE

ABONNEMENT ANNUEL

Habitants de la Commune
Personnes hors Commune
85,30 €

Gratuit pour les moins de 14 ans

ENFANTS DE MAILLÉ, ÂGÉS DE 14 À 16 ANS

• Carte à la journée

4,00 €

8.20 €

Abonnement annuel

30,00 €

TENNIS

 GRATUIT pour les habitants Accessible sans clé

PHOTOCOPIES A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

FORMAT A4

Recto Noir & BlancR/V Noir & Blanc

Recto Couleur

• R/V Couleur

FORMAT A3

Recto Noir & Blanc

R/V Noir & BlancRecto Couleur

R/V Couleur

0,90 € 0,80 € 1,00 €

0,60€

0,70 €

0,70 €

0,80 €

0,70 €

CONCESSIONS FUNÉRAIRES S'ADRESSER À LA MAIRIE

CONCESSION TRENTENAIRE 166,00 \in CONCESSION CINQUANTENAIRE 330,00 \in CAVURNE -15 ans 264,00 \in

- 30 ans

525,00€

Jardin du Souvenir

57,00€

CONCESSION GRATUITE POUR ENFANTS de moins de 5 ans pour une durée de 30 ans, puis achat à 50 % du tarif en vigueur l'année d'acquisition de la concession.

DROIT DE PLACE

• Commerçants réguliers (le mètre linéaire)

1,00 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PAC - Participation à l'Assainissement Collectf

1900,00€





Aménagement de L'ETANG

L'aménagement à l'étang par le Syndicat des Rivières Val de Vienne de panneaux pédagogiques et ludiques complète la rénovation du Réveillon et permet aux promeneurs de découvrir ou d'en apprendre un peu plus sur ce ruisseau, sa faune et sa flore.

Il a été également installé à l'étang deux distributeurs de sacs pour les déjections de nos amis à quatre pattes.

Après-midi riche en verve et en couleur du 18 juin 2023

Le 18 juin 2023 Madame Mireille BLANCHET-ARNAULT, présidente de l'association Vivre et Ecrire en Touraine (V.E.T.) et rescapée du massacre de Maillé, a organisé autour de l'étang de Maillé un repas tiré du sac puis l'après-midi une manifestation à la salle des fêtes. Des poèmes, sketchs, slam et une chorale ont rendu hommage aux 124 personnes disparues brutalement le 25 août 1944. Un pot de l'amitié a clôturé cet après-midi riche en couleur et en verve.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 14



A l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre, l'insigne d'honneur de porte-drapeau a été décernée à Lilian Moreau pour ces trois années de bénévolat à ce service patriotique lors des manifestations à Maillé et en représentation de Maillé dans d'autres communes.



Cérémonie commémorative du massacre du 25 août 1944







Quand les bénévoles s'activent pour leur commune!



PLANTATIONS DANS LES MASSIFS COMMUNAUX





FÊTE DE MAILLÉ



Et tous ceux qui désherbent leur devanture, les trottoirs, qui arrosent les palox et les massifs ...

Merci à tous!









EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2023

► RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2022

Tarif 2023 de la redevance assainissement des eaux usées du bourg

Le conseil municipal de Maillé, décide de fixer le tarif de la redevance assainissement applicable à compter de la prochaine facturation, pour l'année 2023, comme suit :

- partie fixe annuelle ou abonnement : 94.80 €/an
- partie proportionnelle à la consommation d'eau potable : 1,64 €/m3.

Modalités de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté de communes

Après en avoir délibéré, par 2 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions, le conseil municipal décide d'instituer, à compter du 1er janvier 2022, un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement conformément à l'article 109 de la loi de finances pour 2022, à hauteur de 1 % du produit de la taxe pour la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Création du poste d'agent recenseur

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 et de le recruter en qualité de contractuel de droit public, sur la base d'un accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1 du CGFP), à raison d'une durée hebdomadaire de 22 heures, et de fixer la rémunération par référence à l'indice brut 382, correspondant à l'échelon 1 du grade d'adjoint administratif.

Mise en place de la procédure d'expulsion pour un locataire

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à entamer une procédure d'expulsion locative à l'encontre d'un locataire ne s'acquittant plus du paiement de ses loyers et de mandater à cette fin Mme MULLET Stéphanie, Huissier de Justice à Ste Maure de Touraine.

Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive des agents communaux au centre de gestion d'Indre-et-Loire

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention triennale d'adhésion au service de médecine préventive des agents communaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Fixation du montant de la caution à demander lors du prêt des tables et chaises aux habitants de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par douze voix et une abstention, décide de fixer à 300 € le montant de la caution à demander lors de la remise des tables et chaises, matériel mis à disposition gracieusement aux habitants de la commune.

Demande de licence IV

Le Conseil Municipal, considérant qu'à sa connaissance la seule licence IV existante sur la Commune n'est plus exploitée depuis 2014, décide de créer une licence IV, qui sera la propriété de la Commune.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- Du souhait de Mme LE CAM Monique de ne plus assurer les remplacements à l'agence postale communale pendant les congés annuels de l'agent. Le Conseil Municipal, ne souhaitant pas la fermeture de l'agence postale communale, décide de lancer un appel à candidatures afin de poursuivre le remplacement de l'agent;
- De la hausse de la redevance ordures ménagères pour 2023;
- Des travaux de sécurisation en cours dans le bourg;
- De la non attribution de la DETR pour les travaux aux postes de relèvements d'assainissement.

► RÉUNION DU 16 MARS 2023

Le Conseil Municipal a approuvé :

Le compte administratif 2022 du budget assainissement qui présente un excédent d'investissement de $55\,403,99\,\in$ et un excédent de fonctionnement de $6\,473,87\,\in$.

Le compte administratif 2022 du budget communal qui présente un déficit d'investissement de $54\,337,99\,$ et un excédent de fonctionnement de $324\,003,62\,$ €.

Vote du budget assainissement 2023

Le conseil municipal vote le budget 2023 du service assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à 34 429,00 \in et section investissement à 136 278,13 \in .

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions, à accorder aux associations pour l'année 2023, à 4150 \in .

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Le Conseil Municipal

- fixe le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2023 à 30.61 %
- fixe le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2023 à 34.46 %

Vote du budget 2023 de la commune

Le conseil municipal vote le budget 2023 de la commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 714 140 € et investissement à 373 817 €.

Demande de subvention au titre du fonds départemental de solidarité rurale 2023 pour l'aménagement des allées et de la placette du square Hale

Le coût global du projet est estimé à 10 400 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi : FDSR-enveloppe socle (50 %) 5 200 € et la commune (50%) 5 200 €. Le Conseil Municipal décide d'approuver ce plan de financement.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- Du devis de l'entreprise Leboeuf Fillon pour l'entretien des chaudières (930 € HT), moins élevé que celui de l'entreprise BERTUCELLI. Il devra être précisé si l'entretien du réseau est compris.
- Du remplacement de M^{me} CARRÉ Valérie à l'agence postale communale, pendant ses congés annuels, par M^{me} VILLAIN Jocelyne domiciliée à Maillé.
- De l'installation par le Conseil Départemental d'une œuvre commémorative à l'effigie de Joséphine BAKER sur le giratoire des RD 108 — 109, Nouâtre-Maillé-Pouzay. Cette œuvre sera réalisée par M. AUDIARD. Une participation de chaque collectivité sera demandée.
- De la prise de contact par le Maire avec l'association « Bouge Ton Coq », mouvement citoyen, qui œuvre pour l'opération « épiceries associatives ». Il est proposé de présenter cette structure au conseil municipal lors d'une réunion.

► RÉUNION DU 13 AVRIL 2023

Modifications des statuts de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

Monsieur le Maire présente les modifications proposées dans les statuts :

- Rétrocession aux communes de la compétence « création, gestion des logements d'uraence »
- Maintien de la compétence « aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des termites »,
- Suppression de la « bibliothèque de L'Île Bouchard » de la liste des équipements culturels d'intérêt communautaire,
- Suppression de la compétence « Construction et gestion d'une Maison des Associations solidaires »,
- Suppression de la compétence « Informatisation des écoles maternelles et primaires du territoire de la communauté de communes »,
- Suppression de la compétence « interventions musicales en milieu scolaire »,
- Maintien de la compétence « caserne de gendarmerie : création, gestion et entretien des gendarmeries de L'Île Bouchard et de Richelieu »,
- Suppression de la « Coopération décentralisée avec la commune de Mandé au Mali ». Une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) proposera par la suite de compenser intégralement ces retours de compétence ou d'équipements aux communes par une hausse des attributions de compensation aux communes concernées. Il n'y aura donc « ni perdants, ni gagnants » l'année du transfert, comme le prévoit la règlementation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix contre, et une abstention, émet un avis défavorable à la suppression de la compétence « interventions musicales en milieu

Et par conséquent,

scolaire ».

 N'APPROUVE PAS cette modification des statuts de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Indemnité de fonction à allouer à un conseiller municipal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste de conseiller municipal délégué en charge de la gestion de l'adjoint technique chargé de la voirie et des espaces verts et du suivi des travaux et des contrôles réglementaires dans les bâtiments communaux. Monsieur le Maire souhaite donner cette délégation à M. MOREAU Lilian.

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2023



Le Conseil Municipal décide de créer un poste de conseiller municipal délégué et de fixer l'indemnité de fonction mensuelle pour ce poste à 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Proposition d'indemnisation des frais de déplacement aux conseillers municipaux dans le cadre de réunions extérieures

Les membres du Conseil Municipal peuvent prétendre, sur présentation de pièces justificatives et d'un état de frais, à la prise en charge des frais de transport qu'ils engagent à l'occasion de leurs déplacements pour prendre part aux réunions, hors du territoire communal, des organismes dont ils font partie. Les déplacements seront justifiés par toute pièce y compris les convocations. Le remboursement s'effectue dans les mêmes conditions applicables aux fonctionnaires territoriaux, suivant le barème d'indemnités kilométriques fixé par l'arrêté ministériel du 14 mars 2022. Les élus percevant une indemnité de fonction ne peuvent pas prétendre à cette indemnisation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à dix voix pour et une abstention, approuve le principe et les conditions de remboursement des frais de déplacement engagés par les élus conformément aux dispositions législatives et réglementaires et prévoit une enveloppe budgétaire, à cet effet, maximum de 500 € par an.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- De l'entrevue entre le Maire et la première adjointe avec une commerçante ambulante « Rustine Bistrot » (bistrot ambulant) qui propose son passage à Maillé, dans un lieu à la convenance de la commune.
- De l'envoi de la vidéo « Bouge ton coq » à l'ensemble des conseillers municipaux.
- De la venue de l'architecte des bâtiments de France et de sa visite de l'immeuble 9 rue du 25 août, lieu envisagé pour le commerce. Le conseil municipal souhaite disposer d'une nouvelle étude moins coûteuse que la précédente, correspondant au budget de la commune.
- De l'organisation de la cérémonie de la Flamme sur la commune le 23 avril 2023.
- De la réunion de la commission animation le 24 avril 2023, à 20 h afin de préparer le marché de Noël.

A mi-mandat, les réalisations projetées suivantes sont réalisées :

L'aménagement de l'étang communal et l'installation de jeux pour enfants, les travaux d'isolation phonique et thermique à la cantine scolaire et l'embellissement du square.

Les travaux de sécurisation de la voirie sont en cours.

► RÉUNION DU 9 JUIN 2023

Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Après avoir ouvert la séance et mis en place du bureau électoral, Madame SAULNIER Pascale, 1^{re} adjointe, a procédé à l'élection des délégués et des suppléants. Ont été élus délégués ROY Jean-Jacques, ELIAUME Bernard et MOREAU Lilian et suppléants PINOT Éric, HEURTAUX Nadine et BERNARD Xavier.

► RÉUNION DU 15 JUIN 2023

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne.

Le calcul des participations communales s'établit actuellement selon le ratio 1/3 au nombre d'habitants et 2/3 au nombre d'élèves.

Dans un souci de pondération pour les communes qui n'ont que peu d'élèves scolarisés dans le syndicat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par une voix contre et cinq abstentions, a approuvé, à la majorité de ses membres, le calcul des participations communales selon le ratio 1/5 au nombre d'habitants et 4/5 au nombre d'élèves.

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Il est mis en place un référent déontologue dans les conditions prévues par le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 pour les élus locaux de la Commune. Devant la difficulté de trouver des profils adaptés à cette nouvelle mission, l'Association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL) a décidé de proposer aux collectivités du département qui le souhaitent, de mutualiser la fonction de référent. L'AMIL a choisi de s'attacher les services de Madame Catherine CHAMPRENAULT, ancienne Procureure Générale près la Cour d'Appel de Paris. Le Conseil Municipal désigne Madame Catherine CHAMPRENAULT en qualité de référente déontologue des élus de la commune de Maillé.

Analyse financière de la Commune

M. le Maire a reçu M. VIANO, conseiller aux décideurs locaux, afin d'analyser la situation financière de la commune suite à la réception des documents de valorisation financière et fiscale. Sur l'année 2022, les dépenses des charges à caractère général ont augmenté. En recettes, les dotations et participations ont baissé. La capacité d'autofinancement nette est de $-4\,862\,$ €. Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'entretien de la voirie, le Conseil Municipal décide la création à compter du 17 juillet 2023 d'un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet. Cet emploi sera occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée d'une semaine et demie allant du 17 juillet 2023 au 18 août 2023 inclus. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367.

Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour remplacer un fonctionnaire indisponible (article L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique).

Le Conseil Municipal décide de recruter M. BARNIER Willy, actuellement mis à disposition par l'association «Relais Emploi» de Ste Maure-de-Touraine depuis juillet 2021, à compter du 1^{er} juillet 2023, pour une durée de six mois, afin de remplacer M. PION Tony suite à la prolongation de son arrêt d'accident de service.

Concours des maisons fleuries

Il avait été envisagé, pour cette année, l'organisation d'un concours des maisons fleuries. Compte tenu de la saison avancée et des conditions actuelles de restriction liée à l'usage de l'eau, le Conseil Municipal décide de reporter ce concours au printemps 2024.

Questions et informations diverses

M. ELIAUME remercie le Maire pour son intervention auprès des exploitants agricoles qui ne respectent pas la réglementation sur les effaroucheurs à oiseaux (horaires, nuisances sonores).

Le Conseil Municipal est informé :

- De l'attribution d'une aide financière de 500 € de Val Touraine Habitat obtenue dans le cadre d'un appel à projets « coup de pouce 2023 ». Cette subvention financera, pour partie, l'achat d'un panneau de basket à installer sur le terrain de tennis;
- D'une remarque de la Préfecture sur la délibération prise par le Conseil Municipal sur le vote des taux des taxes, notamment sur l'opposition à l'application de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires: « L'assemblée délibérante n'a pas compétence pour se prononcer sur l'application d'une taxe par le législateur ». Une délibération rectificative a été transmise;
- Du vol d'un panneau de voirie « modification de circulation » prêté par le Conseil Départemental. Ce panneau sera racheté par la Commune;
- De la rencontre, avec le Maire de Nouâtre, d'une responsable de Bouygues Telecom afin d'échanger sur le projet d'implantation d'une antenne-relais ;
- D'un don de 5 000 € attribuée pour la Maison du Souvenir suite à la dissolution d'une association de Richelieu « Cercle laïque d'éducation populaire ». La remise de cette somme sera effectuée au cours d'une petite cérémonie à la Maison du Souvenir;
- Du commencement de l'activité ambulante « Rustine bistrot » le 23 juin prochain au 9 rue du 25 août;
- D'une fête organisée à l'étang communal le 18 juin 2023 par l'association « Vivre et l'écrire en Touraine », autour de la poésie, du chant et de la musique. La présidente de cette association, Mme BLANCHET-ARNAULT Mireille, est une rescapée du massacre.

► RÉUNION DU 20 JUILLET 2023

Demande d'acquisition de la parcelle communale longeant « la Chetallière »

Monsieur le Maire présente la demande de M. et Mme CREUZON Marcel désirant acquérir la parcelle longeant leur propriété à « la Chetallière » aux motifs que cette dernière ne dessert que leur ferme et que les véhicules y circulent à vive allure. De plus, ils ont remarqué que, depuis l'installation des ralentisseurs « dos d'âne » au lieu-dit « Les Mérys », les véhicules empruntent ce chemin pour les éviter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis défavorable à cette

Attribution d'une subvention à l'Association Communale de Chasse

Le Conseil Municipal, considérant la participation financière de l'association communale de chasse pour l'intervention du groupe de musiciens à l'occasion de la fête communale, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à l'association communale de chasse de Maillé

Réfection de l'allée du square Hale

Trois entreprises ont réalisé des devis pour cette réfection. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise la moins-disante, CMA TP, de Draché.



Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé

- de la commande du panier de basket. M. le Maire a pris en charge l'achat d'un filet et poteaux de Volley-ball;
- de la demande du Maire auprès de l'entreprise Poitou Touraine afin d'obtenir des tables et tabourets pour mettre à disposition chez Rustine (bistrot ambulant) au 9 rue du 25 août.
 Deux barrières seront installées à la sortie du porche pour sécuriser l'accès à la route. De l'éclairage sera à prévoir pour les mois de septembre et octobre;
- du mauvais état de certaines routes, notamment la voie communale 11 à « la Meunerie », mitoyenne avec la commune de Nouâtre;
- de la présence d'ambroisie sur certaines parcelles.

Le Conseil Municipal remercie Laëtitia HATTON pour ses démarches auprès des entreprises afin d'obtenir des lots pour la tombola de la fête communale.

M. DEFOER Sébastien exprime à nouveau son souhait que le contenu des procès-verbaux du Conseil Municipal soit plus étoffé, avec le détail des débats.

► RÉUNION DU 5 OCTOBRE 2023

Intervention de M. DEFOER Sébastien, Président du syndicat des écoles primaires du Val de Vienne.

M. DEFOER souhaite alerter le conseil municipal sur la potentielle fermeture d'une classe à la rentrée 2024. Les effectifs sont en baisse et le SIEPVV est le dernier regroupement à avoir des classes disposant d'un seul niveau. Le seuil défini pour une fermeture est de 24 élèves par classe.

A ce jour, il ne dispose pas de décision officielle mais il souhaite se préparer afin d'anticiper.

Il présente une analyse chiffrée des charges par école. Une fermeture engendrerait une économie entre 20 000 et 24 000 €. En cas de fermeture d'une classe, quelle école sera concernée ? Les trois écoles seront-elles maintenues ?

M. BERNARD Xavier propose de lutter contre cette fermeture dès maintenant et d'intervenir auprès des parlementaires locaux.

M. MOREAU Lilian souhaite que les travaux effectués à l'école de Maillé soient valorisés auprès des élus (sénateurs, députés...) afin d'éviter la fermeture à Maillé.

M. BERNARD Xavier fait observer que des travaux d'aménagement de la cour à Nouâtre sont en prévision et que cela pourrait jouer sur le maintien.

M. DEFOER Sébastien indique que, même sans fermeture pour l'année scolaire prochaine, la réflexion sera à mener pour l'avenir.

M. JAHAN Francis fait remarquer que les repas sont de meilleure qualité à la cantine de Maillé puisque préparés par un agent qui cuisine.

M. ROY Jean-Jacques souhaite garder des alliances avec les autres maires concernés. Il indique que suite à un départ en retraite d'un agent à Nouâtre, des économies vont pouvoir être réalisées par le syndicat.

Demande de dégrèvement d'un abonné de la part assainissement sur sa facture d'eau

SOGEA a analysé les consommations d'eau habituelles de cette abonnée. Le volume d'eau concerné par cet éventuel dégrèvement serait de 180 m³ représentant la somme de 326.88 €. Le Conseil Municipal, considérant que la surconsommation d'eau est due à une fuite sur un équipement sanitaire et que, dans le principe, elle ne rentre pas dans les conditions de dégrèvement, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de ne pas accorder de dégrèvement à cette abonnée.

Demande de participation financière à la réalisation d'une sculpture en hommage à Joséphine Baker, au rond-point de la RD 109, Nouâtre Maillé Pouzay.

Comme déjà évoqué en réunion, à l'initiative des élèves du collège de Nouâtre, une sculpture en hommage à Joséphine Baker va être installée au rond-point Pouzay-Nouâtre-Maillé situé sur la route départementale 109. La commune de Nouâtre a adressé le devis de M. BOQUET, entreprise retenue, d'un montant total de 5 449.08 € TTC. Le Président du Conseil Départemental a refusé de prendre en charge la totalité de la dépense et a proposé la répartition suivante : Conseil Départemental 50 %, commune de Nouâtre 30 %, communes de Maillé et Pouzay 10 %, soit une dépense pour la commune de Moillé de 544.91 € TTC. Le Conseil Municipal déplore que la commune de Nouâtre n'ait pas échangé avant de retenir l'entreprise, mettant les communes devant le fait accompli. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par six voix pour, trois contre et deux abstentions, accepte de participer au financement de cette sculpture pour un montant de 544.91 € TTC.

Remplacement de l'agent communal de l'agent chargé du ménage dans les bâtiments communaux

L'agent communal, chargé du ménage dans les bâtiments communaux, est en arrêt maladie depuis le 4 septembre 2023. Cet arrêt sera prolongé de plusieurs mois.

Dans l'urgence, M. le Maire a fait appel au relais emploi de Ste Maure pour palier à son remplacement. Cependant, des habitants de la commune pourraient être intéressés pour effectuer ce travail, à hauteur de 13 h par semaine. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à dix voix et une abstention, décide de lancer un appel à candidatures par le biais du prochain Infos Maillé.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- du circuit cyclo Touraine-Berry empruntant la Commune, présenté par la communauté de communes. Circuit : Arrivée par la Celle-St-Avant (RD 158) Rue du Sémaphore Passage sous le souterrain de la gare Rue des Jardins Rue de la Paix (passage devant la Maison du Souvenir) RD 91 vers le Moulin.
- du montant de la taxe d'aménagement espéré suite à l'installation de la centrale photovoltaïque au Bois Semé : 2 850 € ;
- de la liste des livres de la bibliothèque destinés au désherbage ;
- de la fin de l'activité de Rustine le 27 octobre prochain. A cette occasion, une soirée sera proposée à la salle des fêtes avec AL traiteur.



Cette année le Syndicat de Rivières Val de Vienne a restauré 5 km de cours d'eau. De Saint-Gervais les Trois Clochers à Saint-Epain en passant notamment par Pussigny, les ruisseaux de la Veude, du Mâble, de la Manse, de la Bourouse et du Grouët ont été restaurés. Ces rivières ont retrouvé leurs alternances de zones courantes (radiers) et de fosses mais aussi leur continuité écologique permettant ainsi la libre circulation des espèces aquatiques. Des points d'abreuvement et des clôtures ont été rénovés afin de maintenir la pratique du pâturage tout en limitant son impact sur la rivière. A Parçay-sur-Vienne, ce sont presque 1.5 ha de prairies humides qui ont été restaurées à la suite d'une exploitation de peupleraie permettant ainsi de retrouver des abords bocagers au bord du ruisseau de l'Arceau. Tous ces travaux, ont pu voir le jour grâce aux riverains, élus communaux, les autres partenaires financiers (l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Régions et les Départements) ... L'année prochaine, les travaux auront en partie lieu à Maillé et Nouâtre sur le Réveillon ... Vous trouverez davantage d'informations sur votre site internet ou notre Facebook et notamment sur les prochaines animations 2024 (QR code).









Le samedi 23 septembre, la commune de Maillé était présente toute la journée à la manifestation du Comice Agricole. Quelques conseillers se sont relayés de 8 h à 18 h pour installer et tenir le stand de Maillé.



Les enfants de nos écoles ont bénéficié de plusieurs sorties pédagogiques dont une sortie à la ferme de Monsieur Massé David.

> Et une visite de l'atelier du verrier de Saint-Maure-de-Touraine de Monsieur Lissy

Depuis fin juin 2023, notre commune accueille Maëva et son bar ambulant « RUSTINE » au 9, Rue du 25 août.

Ce fût de belles occasions pour de nombreuses personnes de se retrouver, d'échanger, de partager avec de temps en temps une animation musicale bénévole.

Pour plus d'informations, retrouvez « Rustine, bistrot ambulant » sur Facebook



«Maillé m'a vraiment bien accueillie, ça a été un plaisir de venir chaque vendredi avec ma caravane au 9, rue du 25 août. Cet emplacement prêté par la mairie est un endroit superbe pour déployer la terrasse de Rustine! Les glycines qui invitent à s'asseoir pour siroter une boisson, c'est royal!

Je suis ravie de ma saison dans votre village: contente de retrouver les habitués(es) et de voir de temps en temps de nouvelles personnes passer le porche pour venir boire un verre dans mon bistrot ambulant. L'ambiance y était chouette avec chacun chacune qui ramenait son pique-nique cet été, et même jusqu'en octobre pour les plus téméraires! Une ambiance familiale avec les enfants qui jouent pendant que les parents papotent et que des voisins rejoignent la tablée.

Un grand merci à toute l'équipe municipale qui a relayé mes actualités, qui a mis du matériel à disposition et qui a organisé la soirée de clôture de saison 2023. Merci à mes voisins de La Maison du Souvenir sur qui je peux compter en cas de pépin. Merci à vous d'être venus (es) découvrir cette drôle de caravane, et d'être revenus (es) chez Rustine toute cette saison!

À bientôt pour de nouvelles aventures!»

Maëva

DEUXIÈME TRANCHE
CONSTRUCTION EN COURS

« Le Pressoir »





TRAVAUX COMMUNAUX

ENTRETIEN DES ROUTES ET CHEMINS

L'entretien des chemins communaux (Pré de la Collerette : proche A 10 ; chemin des Corilloux : proche des Doucets et de la ligne SNCF) ; chemin Blanc : proche du stade) a été réalisé cette année avec les matériaux en stock au dépôt communal afin de limiter les frais.

Comme l'année passée, deux interventions de broyage des accotements ont eu lieu, ainsi que le rebouchage des trous sur les routes avec de l'enrobé afin d'en limiter leur dégradation.

Nous avons fait refaire le revêtement de la route de Noyers (VC 2) sur environ 380m grâce au groupement de commandes de la communauté de communes auquel nous adhérons pour bénéficier de tarifs intéressants. Celle-ci était particulièrement en mauvais état malgré le rebouchage régulier des trous.



AUTOUR DE L'ÉTANG COMMUNAL

Nous avons poursuivi le nettoyage des arbres morts à proximité du plan d'eau suite aux années de sécheresse, aux intempéries et vents violents.

Nous avons installé des panneaux pédagogiques et ludiques pour compléter l'aménagement du Réveillon, en collaboration avec le syndicat de rivières Val de Vienne.

En concertation avec nos jeunes, nous avons ajouté un panier de basket sur le terrain de tennis et prévu un filet de volley à proximité.

SQUARE, PLACE DE L'ÉGLISE, ÉTANG, JARDIN DE LA BIBLIOTHÈQUE

À différents endroits ont été installés de nouveaux bancs, des tables de pique-nique, ainsi que des distributeurs et poubelles pour déjections canines.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Avec l'aide de plusieurs habitants de la commune, nous avons garni de plantations les bacs en bois (palox) positionnés pour sécuriser la circulation dans le bourg de Maillé et ses alentours. Un moyen de plus d'agrémenter les rues de notre village.

Nous avons créé cette année plusieurs parterres fleuris, au square, à l'église, sur le parking de la salle des fêtes et autour du cimetière. Pour ces massifs, il a fallu tout d'abord préparer le terrain en profondeur. Puis plusieurs enfants et adultes se sont réunis deux matinées pour l'apport de matière organique et de fertilisants naturels, et pour les plantations. Un paillage a été ensuite ajouté autour des plantations dans les bacs fleuris et dans les massifs afin de limiter l'évaporation et les besoins en eau des plantes. Un chantier d'envergure et participatif qui a permis de partager un moment de convivialité. Un grand merci à ces bénévoles et à ceux qui continuent à entretenir et embellir notre commune.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

En complément des travaux de sécurisation routière dans la commune, nous avons créé, par la pose de bordures, de géotextile et de matériaux (en partie en stock), 70 m de trottoir rue du Sémaphore suite à la construction ces dernières années de deux habitations. L'entreprise a également remis en état une partie de trottoir impasse Sainte-Barbe.



TRAVAUX COMMUNAUX



TRAVAUX DE SÉCURISATION ROUTIÈRE

Nous avons poursuivi cette année les travaux initiés l'an dernier dans le cadre de notre projet de sécurisation routière dans notre commune. En 2022, les travaux avaient débuté devant l'école avec la réorganisation du stationnement et la mise en accessibilité de deux passages piétons rue du 25 août.

Cette année, dans le centre-bourg et dans les hameaux :

- → DEUX RONDS-POINTS ont été créés.
- → DEUX «CÉDEZ LE PASSAGE» ont été positionnés.
- → DES COUSSINS BERLINOIS ont été installés.
- → LES RUES DE BEL-AIR ET DES ANCIENS D'AFN sont passées À SENS UNIQUE.





- → DES PLACES DE STATIONNEMENT ONT ÉTÉ CRÉÉES rue du Haut-Bourg et une place de stationnement pour handicapés à proximité de la mairie et de l'agence postale.
- → CINQ PASSAGES PIÉTONS ont été matérialisés et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.



→ PLUSIEURS PANNEAUX ROUTIERS ont été remplacés et ajoutés.



→ LE PASSAGE À 30 KM/H a été décidé dans tout le bourg et dans le hameau des Doucets.



→ UNE ÉCLUSE À L'ENTRÉE DU VILLAGE ainsi que plusieurs bacs fleuris ont été positionnés pour essayer de faire réduire la vitesse dans nos rues et, par la même occasion, végétaliser et rendre plus attrayante notre commune.





LA VIE SCOLAIRE



Le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (S.I.E.P.V.V.) est régi par 5 communes membres (Maillé, Pussigny, Ports-sur-Vienne, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre). Il a en charge par délégation, la gestion des temps périscolaires ainsi que l'appui à l'éducation et à l'enseignement des enfants en apportant les ressources humaines et matérielles.

Les membres du bureau tendent à l'amélioration des services périscolaires en développant une coordination avec le territoire (Poursuite du Plan de sobriété énergétique sur les écoles, aménagements spécifiques, maintenance du matériel informatique, rénovation du site internet, mutualisation des moyens et harmonisation des pratiques avec la CCTVV...)

La rentrée 2023 est marquée par une diminution des effectifs en rassemblant 156 élèves, répartis sur les 3 écoles du RPI. Le syndicat poursuit le financement des interventions sous la gestion pédagogique des enseignantes : nouvelle intervenante théâtre, Mme LANGER Aurélie de la compagnie Halo de la GS au CM2; poursuite de l'intervenant musical en milieu scolaire à la charge du SIEPVV depuis la rentrée 2023; mise à disposition des transports à destination du gymnase de Nouâtre...

Cette année est aussi marquée par le départ en retraite de Florence, ATSEM depuis plus de 30 ans, et très appréciée de tous. Florence a fait preuve d'une conscience professionnelle de qualité, apportant une attention particulière au bien-être des enfants. Toutes ces années de service rendues à la collectivité, ont contribué à l'éveil et au développement des enfants de l'intercommunalité.

Nous la remercions très chaleureusement et lui souhaitons une retraite bien méritée...

Nous tenions aussi à souligner l'implication et l'adaptabilité que font preuve le personnel du SIEPVV et enseignantes du RPI.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au syndicat sur le site (menus des restaurations scolaires, planning des activités de l'accueil et Loisirs, comptes rendus des conseils, informations diverses...)

www.siepvv37.com

Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne

Rue du 25 Août - 37800 MAILLÉ 02.47.43.13.39

siepvv37@siepvv37.com

MEMBRES DU BUREAU - SIEPVV

M. DEFOER Sébastien Président

M. AUTANT FERNANDES Carlos Vice-président, chargé de la gestion du personnel

M. AUBERTOT Cédric Vice-président,

chargé du Numérique et de la Communication

M. POUJAUD Daniel Vice-président

M. DUBOIS Alain Vice-président



AMBULANCE - TAXI
V.S.L AGRÉÉES
URGENCES
HOSPITALISATIONS
CONSULTATIONS - DIALYSES
LONGUES DISTANCES

Tél. 02 47 65 68 06

ambulances.champigny@gmail.com

SARL CHAMPIGNY ET FILS

5 PLACE SAINT-MICHEL 37 800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE



22





mot de l'école de Maillé

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maillé, Nouâtre, Pussigny, Ports-sur-Vienne et Marcilly-sur-Vienne accueille cette année 154 élèves.

Les enseignantes de l'école de Maillé font classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi:

- → de 9h00 à 12h20 (ouverture du portail à 8h50)
- → de 13h55 à 16h35 (ouverture du portail à 13h45)

VOICI LES ENSEIGNANTS ET LES EFFECTIFS PAR CLASSE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

ÉCOLE MATERNELLE DE NOUÂTRE

Cycle 1 → 56 élèves • Emilie DYS → 20 TPS-PS ATSEM : Christine MAUCLERC

- Magalie OBLIGIS (directrice) → 13 MS ATSEM : Florence RAIFFÉ
- Stéphanie DUBOIS → 23 GS ATSEM : Céline MARQUET
- Alan CORNU →

maître remplaçant rattaché administrativement à l'école.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MAILLÉ Cycle 2 → 32 élèves

- Karine HÄMMERLÉ (directrice) → 14 CP
- Céline ARNAULT → 18 CE1

Dès le 1er décembre, nous accueillerons Sarah GRASLIN à l'école où elle fera son service civique.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MARCILLY-SUR-VIENNE Cycle 2 & 3 → 66 élèves

- Sophie PERRIN (directrice) → 24 CE2
- Erika SOUBISE → 17 CM1
- Sandrine DOURY → 25 CM2

Les jeux olympiques étant à l'honneur en 2024, notre thème de l'année sera axé sur le sport.

Au cours de l'année, nous mettrons en place des échanges en EPS avec les écoles de l'Ile Bouchard, Parçay-sur-Vienne, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre en proposant des rencontres sportives (jeux d'opposition, jeux collectifs et athlétisme).

D'autre part, nous souhaitons réaliser un stage de 3 jours ou 4 jours à l'école du Cirque de la famille Georget à Luynes. Durant ce stage, les enfants découvriront différentes disciplines des arts du Cirque (jonglage, équilibre, acrobatie, trapèze...). Pour cela, nous avons fait appel à des entreprises pour obtenir des aides. Plusieurs ont répondu favorablement et nous les remercions vivement:

- La société « FREDELEC » de Frédéric Morisseau en électricité générale;
- «La clé des jardins», chambres et table d'hôtes de Sandrine et Sébastien Touchard;
- « Le moulin d'Oz » de Fanny et Tony L'HUILLIER;
- Les Transports de Jessica Gardebas et Ludovic Fraigneau.

Grâce à leur belle participation financière, ce projet pourra avoir lieu la semaine du 3 au 7 juin 2024. Un spectacle d'une heure sera proposé aux parents à l'issue de ce stage (à Luynes).

Une représentation théâtrale et musicale intitulée « balade sportive » aura également lieu le mardi 25 juin 2024 à l'école de Maillé.

Au cours de l'année scolaire, des intervenants extérieurs aideront les deux enseignantes à la réalisation de ce projet et participeront aux activités éducatives :

- → Le professeur de musique Feno Randriamamonji (intervient en musique le mardi après-midi).
- → La comédienne Audrey Lange (intervient en théâtre, un jeudi matin sur deux).
- → Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Maillé. Ils assurent différentes animations autour de la lecture enfantine et de notre projet, un jeudi après-midi par mois pour chaque classe.

L'équipe enseignante.



A.P.E.

L'APE des écoles du Val de Vienne est une association des parents d'élèves des écoles de Maillé, Nouâtre et Marcilly-sur-Vienne.

Les enfants scolarisés sur le RPI viennent de Maillé, Nouâtre, Marcillysur-Vienne, Ports-sur-Vienne et Pussigny. L'APE a pour objectif de soutenir financièrement des projets, des activités ou l'achat de matériel en fonction des besoins des écoles. Pour cela, l'APE organise différentes manifestions et ventes de produits.

Pour l'année 2022-2023, nous avons débuté la saison par une vente de jouets en partenariat avec le Coffre à Jouets, situé à Marcilly-sur-Vienne, ainsi que la participation à son marché de Noël (vente de crêpes, vin chaud et activités créatives gratuites).

Nous avons distribué plus de 150 sachets de chocolats pour Noël et Pâques, afin de faire plaisir aux petits comme aux plus grands. Il y a eu une vente de fromages et de saucissons. L'APE a organisé un aprèsmidi jeux, son carnaval avec la célèbre piñata clown et la traditionnelle fête des écoles, qui a eu lieu à Marcilly-sur-Vienne. Les membres du bureau ont souhaité proposer une « fête foraine éco-responsable » en proposant des jouets et peluches de seconde main. Les enfants ont découvert plusieurs stands/activités (tire-peluche, pêche aux canards, pêche à la ligne, quads, jeux en bois, structures gonflables et balades à poney) et diverses gourmandises (crêpes, bonbons et barbes à papa). Le bureau a investi dans l'achat de gobelets réutilisables avec le nouveau logo de l'APE.

Le nouveau bureau a été élu mi-septembre 2023, dont voici la composition :

- Charline Chamaillé (présidente),
- · Frédéric Morisseau (vice-président),
- Sundelle Foulon (trésorière),
- · Nadège Falibaron (vice-trésorière),
- Sandrine Touchard (secrétaire),
- Marie El Khoubaiz (vice-secrétaire).



L'ensemble de cette nouvelle équipe remercie les familles pour leurs présences lors des diverses manifestations. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres pour venir nous rejoindre et/ou venir nous aider lors des événements.

Contact: Charline Chamaillé 06 33 44 08 06 ape37800@gmail.com

Facebook: Ape Nouâtre — Marcilly - Maillé







LA VIE SCOLAIRE



COLLÈGE Patrick BAUDRY

Le collège de Nouâtre dirigé par Madame Nathalie CANEVET nouvelle Principale, accueille en cette rentrée 122 élèves. Ils sont répartis sur 7 classes, facilitant ainsi les conditions de travail et l'accompagnement des élèves.

Le collège propose différentes options :

- → Activité Physique de Pleine Nature en 6e
- → Latin en 5e/ 4e/ 3e
- → Grec en 3e
- → Section européenne anglais en 3e
- → Une classe défense en 4°

La communauté éducative, investie et dynamique, est attachée à la réussite des élèves. Aussi des modules d'accompagnement, notamment pour les devoirs, de renforcement de compétences, et de découverte professionnelle sont proposés sur chaque niveau de classe.

De nombreux projets dans le cadre des parcours éducatifs sont aussi mis en place tout au long de l'année comme le projet Récital en partenariat avec les amis de Nafadji, une programmation cinématographique avec l'association Ciné off, la visite du Centre Régional Résistance & Liberté de Thouars, des actions de prévention sur l'usage des réseaux, la sécurité routière.

Les élèves aussi s'engagent, un groupe de 4° a organisé une campagne d'affichage pour «octobre rose».

Enfin, des ateliers durant la pause méridienne sont organisés : atelier lecture, chorale. Ou bien encore, en partenariat avec la communauté de communes Touraine Val de Vienne un atelier de musiques actuelles et une animation « jeux de société ».





LA VIE PRATIQUE





Le SMICTOM du Chinongis

LES RÈGLES D'OR POUR BIEN TRIER SES EMBALLAGES

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages sont à déposer dans le sac jaune.

ᅌ Le sac jaune contient désormais **tous** les emballages de votre logement mais attention pas les objets;

ᅌ Inutile de les laver, il suffit de bien les vider:

Ne pas les imbriquer les uns dans les autres;

ᅌ Séparer les matières les unes des autres (ex. le pot de yaourt de son opercule...) pour un meilleur recyclage.

En cas de doute sur le tri, vous pouvez consulter les consignes de tri sur le site ou l'application de CITEO: triercestdonner.fr

NOUVEAU CENTRE DE TRI

Tous nos emballages y sont transférés depuis le 2 novembre

🤱 Parçay Meslay;

10 000m² de superficie;

15 trieurs optiques capables de distinguer le matériau d'un déchet;

🛅 53 000T de déchets recyclables;

18 984 000 habitants.



COMPOSTAGE

antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* à la source sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

C'est pourquoi le SMICTOM du Chinonais vous propose l'adoption d'un composteur individuel pour les déchets de restes alimentaires de votre cuisine et ceux de votre jardin. Pour cela il suffit de vous inscrire à l'une des prochaines dates de retrait et de choisir l'un des deux modèles disponibles sur le site internet : www.smictom.com

*Les biodéchets sont des déchets biodégradables constitués, pour l'essentiel, de matière organique naturelle pouvant être décomposés, plus ou moins rapidement, par des bactéries et/ou des microchampignons avant d'être réintégrés par les écosystèmes.

À compter du 1er janvier 2024, conformément à la loi Pour les particuliers qui ne possèdent pas de jardins, 48 composteurs collectifs ont été installés dans la plupart des communes, sur des lieux bien précis (se renseigner auprès du SMICTOM).



300 litres Dimensions: 89 x 79 x 79 cm



300 litres Dimensions: 75 x 70 x 70 cm



CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE

CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE									
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi			
Lundi 1^{er} janv. (Jour de l'An)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/01	Collecte du mardi 02/01	Collecte du mercredi 03/01	Collecte du jeudi 04/01	Collecte du vendredi 05/01			
Lundi 1er avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 01/04	Collecte du mardi 02/04	Collecte du mercredi 03/04	Collecte du jeudi 04/04	Collecte du vendredi 05/04			
Mercredi 1 er mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/05	Collecte du jeudi 02/05	Collecte du vendredi 03/05			
Mercredi 8 mai (Fête du travail) & Jeudi 9 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	FÉRIÉ mais collecte du mercredi 8/05 assurée ce jour là	Collecte du jeudi 09/05	Collecte du vendredi 10/05			
Lundi 20 mai (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 20/05	Collecte du mardi 21/05	Collecte du mercredi 22/05	Collecte du jeudi 23/05	Collecte du vendredi 24/05			
Jeudi 15 août (Fête Nationale)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 15/08	Collecte du vendredi 16/08			
Vendredi 1er nov. (Toussaint)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 01/11			
Lundi 11 nov. (Armistice 1918)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 11/11	Collecte du mardi 12/11	Collecte du mercredi 13/11	Collecte du jeudi 14/11	Collecte du vendredi 15/11			
Mercredi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 25/12	Collecte du jeudi 26/12	Collecte du vendredi 27/12			

En cas de férié, la collecte est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.



LA VIE PRATIQUE





Le Relais Emploi de Sainte-Maure-de-Touraine (RESMT) s'adresse à toutes personnes de la commune, les demandeurs d'emploi, les salariés en poste s'interrogeant sur leur emploi, et tout citoyen ayant besoin d'un contact avec les administrations. Il répond aux besoins des particuliers mais aussi des entreprises, associations, collectivités dans le domaine de l'emploi.

C'est une «Passerelle pour trois missions» :

- Insertion par l'Activité économique : mise à disposition de personnel chez des particuliers, entreprises et collectivités locales, fonctionnement type intérim solidaire
- Service Emploi de Proximité : accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et employeurs dans leurs projets de recrutement
- France Services: accueil, information et accompagnement sur les démarches administratives et numériques du quotidien en lien avec les différents organismes (CAF, CARSAT, CPAM, SOLIHA, Impôts, justice, Pôle Emploi, ANTS...)

Dans ses locaux, le RESMT favorise l'accès au numérique à travers un espace de formation de 12 postes et un Espace Public Numérique gratuit de 3 postes en libre accès tous les matins entre 9 h et 12 h.

Retrouvez toutes les informations et ses actualités sur sa page Facebook Relais Emploi Sainte-Maure-de-Touraine et sur son site Internet

www.relaisemploismt.fr

HORAIRES

Du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 00 sans rendez-vous

14h00 - 17h00 sur rendez- vous

CONTACT

02 47 65 67 50

accueil@relaisemploismt.fr

Bureaux : Les Passerelles 77, avenue du Général-De-Gaulle

37800 Sainte-Maure-de-Touraine





L'énergie à votre service

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de contrôle de concession pour le compte des communes.

Actuellement, le SIEIL compte 15 800 km de réseaux électriques, 53 000 points lumineux et 24 300 points de livraison de gaz desservant 70 000 logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun (www.sieil37.fr).

Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur transition énergétique via la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires (www.enercvl.fr).

Il propose également un groupement d'achat d'énergies qui compte déjà 582 membres publics sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour acheter mieux et à prix maitrisés. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie (www.energie-mediateur.fr).

Le SIEIL a achevé le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 600 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité Durable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne (www. modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire- 12-14, rue Blaise Pascal - BP 51314 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68

sieil@sieil37.fr

Site internet : www.sieil37.fr - Twitter : @sieil37



N° D'URGENCE EN INDRE-ET-LOIRE

NUMÉRO APPEL EUROPÉEN © 112

SAMU © 15

POMPIERS © 18

POLICE SECOURS © 17

CENTRE ANTI-POISON © 0247668511

ENFANCE EN DANGER © 119

VIOLENCES AUX FEMMES © 3919

HARCÈLEMENT © 3020





Vos adresses incontournables

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture : lundi, jeudi et 1 samedi sur 2 : de 10h à 12h et mardi et vendredi de 14h à 17h 30 Fermé le mercredi

Secrétaire : Sandrine BARREAU

© 02 47 65 24 71

secretariat@maille.fr - www.maille.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14h00 à 15h30, le samedi de 9h00 à 11h30 Levée du courrier : du lundi au vendredi à 14 h 30 le samedi de 9 h 00

Agent d'accueil : Valérie CARRÉ © 02 47 65 24 70

MAISON DU SOUVENIR

Ouverture : du lundi au samedi de 10 h 30 à 13 h 00 & de 14h00 à 18h00 et le dimanche 14h00 à 18h00 Fermée le mardi et le matin des jours fériés

Le weekend : fermée du 01/12 au 31/03/2024

© 02 47 65 24 89

www.maisondusouvenir.fr maison-du-souvenir@maille.fr

BIBLIOTHÈQUE MAILLÉ À LIVRE OUVERT

Ouverture: vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 samedi de 10 h 00 à 12 h 00

© 02 47 65 37 56

bibliotheque@maille.fr

DIRECTRICES DES ÉCOLES

DE MAILLÉ : Karine HAMMERLE

© 02 47 65 30 38

DE NOUÂTRE : Magalie OBLIGIS

© 02 47 65 27 91

DE MARCILLY: Sophie PERRIN

© 02 47 65 32 75

CANTINE DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ

© 02 47 65 34 50

COLLÈGE DE NOUÂTRE

Principale: Madame Nathalie CANEVET

© 02 47 65 20 42

ce.0370024a@ac-orleans-tours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE

2, rue du 25 août - 37800 MAILLÉ

© 02 47 43 13 39

www.siepvv37.com siepvv37@siepvv37.com

CENTRE DE LOISIRS ALSH DE NOUÂTRE

© 07 87 57 54 99

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **TOURAINE VAL DE VIENNE**

14, route de Chinon - 37220 PANZOULT contact@cc-tvv.fr © 02 47 97 03 26

DÉCHÈTERIE NOYANT-DE-TOURAINE

Ouverture: lundi-mercredi-ieudi-vendredi de 13 h 30 à 18 h 30. le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30 - Fermée le mardi

© 02 47 65 88 27

DÉCHÈTERIE DE PORTS-SUR-VIENNE

Ouverture: lundi de 8 h 00 à 12 h 00 Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 Fermée le mardi, jeudi et vendredi

© 02 47 65 01 06

GARE DE TOURS SNCF

(serveur vocal)

© 36 35

PHARMACIE DE NOUÂTRE

Ouverture: de 9 h 00 à 12 h 30

et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Madame MILLET

© 02 47 65 20 28

CABINET MEDICAL DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers

© 02 47 56 03 58

CABINET INFIRMIER DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers

© 02 47 65 22 50

GENDARMERIE DE RICHELIEU

© 02 47 93 63 20

SERVICES PRÉFECTORAUX

© 02 47 64 37 37

www.indre-et-loire.gouv.fr

ASSOCIATION DE SERVICES ET DE SOINS À DOMICILE (ASSAD)

43, place du Maréchal Leclerc - SAINTE-MAURE Mesdames Cavailler, Bouchard et Rottier

© 02 47 65 61 89

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Permanence Partie commune de la Poste à Saint-Epain Mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

Contact du secteur Madame Ménard Gaëlle

© 06 74 96 13 99

HÔPITAL DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

REPAS À DOMICILE

© 02 47 72 32 32

PAROISSE TOURAINE VAL DE VIENNE

Père Philippe MAROT

© 02 47 58 51 03

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous

© 02 47 65 42 25

CROIX ROUGE À SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

Rue du 8 Mai

© 02 47 65 47 19

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

CS 60161 Boulevard Paul-Louis-Courier 37501 CHINON Cedex

© 0247935555

Accueil tous les matins de 9 h 00 à 12 h 00 les après-midis sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 00 www.impots.gouv.fr

SOGEA

© 02 47 48 27 52

URGENCES 24h/24 7j/7

© 0629 51 64 91

SMICTOM À CHINON

© 02 47 93 22 05

www.smictom.com

RELAIS EMPLOI / FRANCE SERVICES

«Les Passerelles » SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE msap@relaisemploismt.fr

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services







Une équipe à votre service pour vos repas de fêtes au $02\ 47\ 58\ 73\ 64$

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont confié leurs photographies, ainsi que les annonceurs

Pour lesquels nous vous demandons de réserver vos achats et vos travaux

Ils sont le tissu économique de notre région.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. Le Maire

Les articles publiés engagent la seule responsabilité des auteurs à l'exclusion de celle de la municipalité de Maillé.

RÉDACTION

La commission Information et Communication

Mise en scène graphique : ATELIER NOYANTAIS
Impression : IMPRIMERIE BERTON



Demandez votre devis personnalisé et GRATUIT dans votre caisse locale de Sainte Maure :

VOTRE AGENCE :

57 avenue du Général de Gaulle - 37800

SAINTE MAURE DE TOURAINE

02 47 65 18 14

VOS CONSEILLERS :

Océane BOUCHER : 06 30 07 72 06

Carine JEAN : 06 78 90 78 94 Spécialiste des professionnels

Estelle ROBERT:
06 33 79 35 16
Franck CHEVRIER:
06 76 36 80 70
Spécialistes des agriculteurs

GROUPFAMA PARIS VAL DE LOIRE - Cisto Régionale d'Assurance Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social 11 bis avenue du Bocheur Teinne - CS 90064 - 92194 Antony cedex - 382 285 280 RCS Nantene - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4

place de Budapest - 75009 Paris, senve groupama fi. Document et viruels non contractuels - Crédit photo: Aurélien Chausaud - Crédition: Agence Marcel / Communication: commerciale Gioupama Paris Val de Loire -Tre pas jette un la voire publique - 12/0200

